### SOCIETE HIPPIQUE DE L'ÉCOLE VETERINAIRE D'ALFORT

# REPRISES ET STAGES EN LIGNE NOTICE D'UTILISATION



Version: 1.2

Dernière mise à jour : le 07/12/2018

**Avertissement:** Le site n'est pas compatible avec Internet Explorer – utiliser Chrome ou Firefox.

Pour toute demande d'assistance, les téléphones et adresses de contact sont disponibles sur la page « Accès et contact » du site Internet <u>www.sheva.fr</u>.

#### 1. CONNEXION

Le site des **opérations en ligne** de la SHEVA est accessible depuis le lien **« Mon Compte »** (ci-contre) présent sur la page d'accueil du site Internet www.sheva.fr ou à droite de la barre de menus.

Si vous avez reçu vos **codes de connexion par email**, il vous suffit de les rentrer dans les champs correspondants indiqués ci-dessous (1 « **Identifiant** » et « **Mot de passe** ») et de cliquer sur « **Connexion** ».







**SHEVA** 

Dans le cas contraire, cliquer sur « **Mot de passe oublié** » (1 bis lien à droite sur l'écran ci-dessus), remplissez les informations demandées dans la fenêtre qui apparaît (ci-contre), et vous recevrez un email avec votre **identifiant** et votre **mot de passe**, que vous pourrez **personnaliser** sur l'écran « **Fiche d'identité** » (voir page suivante).

7 av. du G<sup>al</sup> de Gaulle, 94700 Maisons-Alfort www.sheva.fr – sheva@sheva.fr – 01 43 76 86 76 SIRET : 785 735 069 00011 – TVA intracom. : FR71785735069

Lors de votre **première connexion**, vous devez vérifier vos **informations personnelles** et les corriger ou les compléter si nécessaire (en particulier la rubrique « **Personne à prévenir** », qui est **obligatoire**), puis **valider votre fiche** (2 ci-dessous).



**Attention :** Si votre compte est **débiteur**, vous **ne pourrez pas accéder** aux inscriptions, vous devez donc impérativement **régulariser votre situation** au préalable.

#### 2. CAS DES FAMILLES OU COMPTES JOINTS

Si vous faites partie d'une **famille d'adhérents** à la SHEVA, ou si vous êtes **parent de plusieurs enfants** montant à la SHEVA, vous avez accès à un **menu déroulant** dans le bandeau bleu en haut de page (3 sur écran ci-dessus) vous permettant de **sélectionner la personne** pour laquelle vous souhaitez réaliser vos opérations.

**Attention :** En cas de « **tiers-payant famille** », cet item sera sélectionné par défaut, penser à positionner le menu sur la **bonne personne**.

Ce menu (ci-dessous) est proposé **quels que soient les codes de connexion** utilisés parmi ceux des membres joints.



## 3. DESINSCRIPTION/INSCRIPTION ET VISUALISATION DES REPRISES

En cliquant sur le menu « Reprises => Vos Reprises » (4 cidessus et ci-contre), vous avez accès 5 à l'historique des reprises passées, et 6 au calendrier des reprises à venir auxquelles vous êtes inscrit (par l'intermédiaire de votre forfait, d'une récupération ou d'une heure isolée).

SHEVA



2

Vous devez utiliser l'écran ci-dessous pour vous **7 désinscrire d'une reprise** lorsque vous avez connaissance de votre prochaine absence :



Attention: Vous devez impérativement procéder à votre désinscription 24 heures avant la reprise concernée, de façon à prévenir suffisamment tôt votre enseignant et informer les autres adhérents qu'une place s'est libérée. Il s'agit également d'une condition impérative pour générer un bon de récupération que vous pourrez utiliser lors d'une prochaine reprise.

Une fois **dépassé le délai de 24 heures** avant une reprise prévue, vous ne pouvez **plus vous désinscrire** sur le site web (et par conséquent, aucun bon de récupération ne pourra être généré) mais vous devez cependant **prévenir votre enseignant** de votre absence par les **moyens habituels** (courriel à <u>sheva@sheva.fr</u> ou par téléphone à la SHEVA : 01 43 76 86 76).

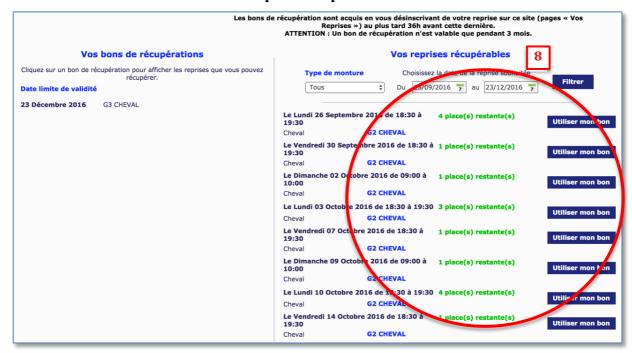
Six (6) bons de récupération sur l'année peuvent être générés pour un forfait annuel, ou deux (2) bons par trimestre pour un forfait trimestriel.

Les bons de récupération sont valides dès votre désinscription et pendant 2 mois après la reprise annulée (ou jusqu'à la fin du forfait pendant lequel ils ont été générés si celle-ci arrive plus tôt). Il est donc recommandé de se désinscrire le plus tôt possible avant la reprise concernée (dès que vous avez connaissance de votre absence), de façon à augmenter la plage de temps pendant laquelle vous pourrez utiliser votre bon (c.-à-d. la période précédant votre absence plus les 2 mois au-delà), mais aussi pour permettre à d'autres adhérents de s'inscrire en récupération à votre place.

**Aucune récupération** n'est possible pendant les **séances d'obstacle**, ni au cours du **dernier mois d'activité** de la saison en cours (juin-juillet). Pour utiliser vos bons de récupérations pendant les **périodes de vacances scolaires**, se référer à la notice 'SHEVA\_Notice\_Inscriptions\_Vacances' disponible sur <u>www.sheva.fr</u>, page « Opérations en ligne ».

Même si vous avez **épuisé votre quota** de bons de récupération en cours d'année, il vous est demandé de **continuer à signaler vos absences**, en priorité à travers le **site web avant le délai de 24 heures** (même si cela ne génèrera donc plus de bons de récupération), de façon à **libérer les places en reprise** pour les adhérents cherchant à récupérer, et permettre une bonne répartition du **travail des équidés**. Au-delà des 24 heures, merci de continuer à prévenir par **courriel/téléphone**.

Pour utiliser un bon de récupération, vous devez cliquer sur le menu 4 « Reprises => Gérer vos récupérations », puis 3 choisir une reprise proposée; il s'agit des reprises compatibles avec votre niveau et dans la limite des places disponibles :



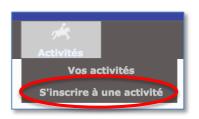
Attention: Toute récupération réservée et non effectuée est définitivement perdue.

#### 4. INSCRIPTION A UNE ACTIVITE

**SHEVA** 

Les **activités proposées par la SHEVA** (stages, animations) sont accessibles par le menu « **Activités => S'inscrire à une activité** » (9 ci-dessus et ci-contre).

Une **information par courriel** vous est systématiquement envoyée au sujet des activités vous concernant.



4

Sur l'écran suivant, vous visualisez les activités correspondant à **votre niveau** et/ou **votre âge**, et uniquement celles-ci :



Pour vous inscrire, il suffit de **cliquer sur le stage souhaité**, de l'**ajouter à votre panier** puis de **valider votre inscription** en **réglant directement en ligne** votre panier.

**Rappel:** Les éléments du panier ne sont **valides** que pendant **2 heures**; au-delà, faute de règlement, votre inscription sera **annulée**.

Toute inscription validée et **non décommandée 48 heures à l'avance** est considérée comme **ferme** et ne pourra donner lieu à **aucun remboursement**. Avant ce délai de 48h, il sera procédé soit à un remboursement, soit à un avoir, et des **frais d'annulation** seront retenus.

7 av. du G<sup>al</sup> de Gaulle, 94700 Maisons-Alfort www.sheva.fr – sheva@sheva.fr – 01 43 76 86 76